

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COMPAGNIE LUQMAN MARITIME » en abrégé « C.L.M »

Siège Abidjan, Yopougon, Abidjan, Yopougon,
Wassakara, 23 BP 2108 Abidjan 23, lot 314, îlot 43,
Section BK, Parcelle 223., Lot 314, Ilot 43

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 22 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COMPAGNIE LUQMAN MARITIME

» en abrégé « C.L.M »

Objet : Transport public de biens et de personnes ;
Transport privé de biens et de personnes ; Transit,
négoce et import-export ; Vente et location de véhicules
et engins ; Commerce général ;Autres activités diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, Abidjan, Yopougon,
Wassakara, 23 BP 2108 Abidjan 23, lot 314, îlot 43,
Section BK, Parcelle 223., Lot 314, Ilot 43

Dirigeant(s) M DIAKITE MOUAZOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09503 du 25/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°61944/GTCA/RC/2023 du 25/08/2023

